

Adoptée pour la 1 <sup>ère</sup> fois le :	27 juillet 1996 (N <sup>o</sup> de résolution : 131-07-96)
En vigueur pour la 1 <sup>ère</sup> fois le :	27 juillet 1996
Dates des dernières révisions :	6 février 1998, 29 janvier 2011, 16 septembre 2017, 27 novembre 2021 (modification non substantielle)

Les termes utilisés dans cette politique\* ont été spécifiquement choisis afin d'éviter le choix d'un genre sur un autre. Dans le cas où cette situation n'a pu être évitée, le genre masculin a été utilisé comme genre neutre.

Les termes suivis d'un astérisque\* dans le présent document ont été définis dans le glossaire du CSF qui est consultable en suivant le [lien suivant](#).

### Mots-clés

anglais, apprentissage, ayants-droits, communauté, conseillers scolaires, culture francophone, direction générale, élève, familles, français, Loi scolaire et ses règlements, membres du CSF, parent ou tuteur, partenaires, personnel du CSF, plan stratégique, programme d'étude, secrétariat-trésorerie

### Raison d'être

Le Conseil scolaire francophone (CSF) de la Colombie-Britannique est établi conformément à l'article 166-12 de la *Loi scolaire\* de la Colombie-Britannique (C.-B.)* et de son règlement ministériel B.C. Régulation 213/99.

Le CSF a, selon les dispositions de la *Loi scolaire\* de la C.-B.*, le droit exclusif de livrer un programme éducatif francophone à tous les élèves admissibles résidant sur le territoire sous sa juridiction sans limitation culturelle ou linguistique (ayants-droits). Le programme offert n'inclut pas un programme de langue française qui ferait également partie du programme anglais ou du programme d'immersion.

Les élèves\*, les membres du personnel\*, les conseillers et conseillères scolaires\*, les parents et les familles, de même que les partenaires\* du CSF et la communauté\* en général sont invités à participer et à promouvoir la mission particulière du CSF.

### Principes directeurs

Le CSF est engagé à accomplir sa mission conformément au statut légal et les pouvoirs qui lui ont été accordés en vertu de la *Loi scolaire\* de la C.-B.*

La spécificité du mandat\* du CSF :

- fournir une éducation de langue française aux élèves\* qui la fréquentent
- protéger, valoriser et transmettre la langue française
- promouvoir le développement d'un sentiment d'appartenance aux cultures francophones

La mission reflète la spécificité du mandat du CSF :

Selon le plan stratégique du CSF 2021-2026, la mission du CSF est la suivante :

« Inspirer les communautés-écoles par une culture francophone vivante et assurer chez l'élève l'acquisition d'habiletés essentielles de vie et d'avenir ».

La vision évoque la raison d'être fondamentale du CSF :

Selon le plan stratégique du CSF 2021-2026, la vision du CSF est la suivante :

\* Les termes suivis d'un astérisque\* dans le présent document ont été définis dans le glossaire du CSF qui est consultable en suivant le [lien suivant](#).

« Élèves et communautés engagés, francophonie épanouie ».

La langue officielle de communication au CSF :

La langue officielle de communication au CSF est le français.

Le cadre législatif ou cadre de référence : *Loi scolaire\* de la C.-B.*, le plan stratégique du CSF 2021-2026 (approuvé en CA\* public du 26 juin 2021 et dont une copie est jointe à la suite de cette politique\*)

Responsable de la mise en application de la politique\* : Le Conseil d'administration, la direction générale et le secrétaire-trésorier sont responsables de la mise en œuvre de la présente politique\* selon leur champ de compétence respectif.

Personnes-ressources : La direction générale\* (DG) et le secrétariat-trésorerie\* (ST) selon leurs champs de compétences respectifs.

---

\* Les termes suivis d'un astérisque\* dans le présent document ont été définis dans le glossaire du CSF qui est consultable en suivant le [lien suivant](#).



## **Planification stratégique 2021-2026**

(Pour fin d'adoption par le Conseil d'administration du Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique)

---

26 juin 2021

## Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique

### Planification stratégique 2021-2026

**Mission** : Inspirer les communautés-écoles par une culture francophone vivante et assurer chez l'élève l'acquisition d'habiletés essentielles de vie et d'avenir

**Vision** : Élèves et communautés engagés, francophonie épanouie

**Valeurs** : Collaborer, engager, innover

PILIERS	RÉSULTATS STRATÉGIQUES	
	Recrutement et rétention	Inclusion
	Le CSF est un milieu d'apprentissage, un partenaire et un employeur de choix.	L'inclusion et la bienveillance au CSF permettent à chaque personne d'y trouver sa place et de s'épanouir.
RÉSULTATS INTERMÉDIAIRES		
Nos élèves	<p>Les approches pédagogiques sont engageantes et accessibles à tous.</p> <p>Les élèves ressentent un sentiment d'appartenance et contribuent à l'essor d'une communauté francophone unifiée dans sa diversité.</p>	<p>Les élèves à besoins divers sont inclus à part entière dans un milieu scolaire sécuritaire qui leur est adapté.</p> <p>Les élèves autochtones sont accueillis dans un environnement scolaire inclusif et culturellement adapté qui favorise leur réussite scolaire.</p> <p>Les élèves issus de la diversité sont accueillis dans un environnement scolaire inclusif qui favorise leur réussite scolaire.</p>
Notre personnel	<p>Le personnel ressent un sentiment d'appartenance et contribue à l'essor d'une communauté francophone unifiée dans sa diversité.</p> <p>Le processus d'acquisition de talents du CSF est proactif, à l'écoute du milieu et répond aux besoins.</p>	<p>Le personnel est outillé à répondre aux besoins des élèves et aux réalités de la communauté locale qu'il dessert.</p> <p>Le personnel est accueilli dans un environnement scolaire inclusif qui valorise la diversité.</p>
Nos familles et nos communautés	<p>Les familles sont fières de la qualité de l'éducation et reconnaissent la valeur ajoutée des écoles du CSF.</p> <p>Chaque communauté-école participe au développement de la stratégie de l'élargissement de l'éducation francophone, collabore à sa mise en œuvre et l'adapte à leur réalité.</p> <p>Les anciens élèves du CSF contribuent à la vie scolaire et au développement du CSF.</p> <p>Les écoles du CSF collaborent avec les communautés autochtones locales afin d'enrichir l'expérience éducative de tous les élèves et d'ancre l'école dans son milieu géographique et écologique.</p>	